BTS métiers de l'audiovisuel option métiers de l'image

Certifiante | Contrat pro. | Contrat appr.

Réf. : 2104004F — Mise à jour : 1 octobre 2024

Organisme responsable : **POLE BTS ALTERNANCE**

Présentation de la formation

Objectifs

Le Brevet de technicien supérieur comporte 3 options :
Métiers de l'image : a la charge de mettre en œuvre les moyens de captation de l'image. Il est capable d'assurer la mise en forme des prises de vues d'un programme audiovisuel.
Métiers du son : a la charge de la captation sonore, du montage du son et de son mixage, de l'illustration sonore et de la diffusion sonore dans le cadre de productions audiovisuelles.
Métiers du montage et de la postproduction : a la charge de concevoir, de mettre en œuvre, de mettre en forme et de réaliser le montage et la postproduction d'une œuvre ou d'un programme audiovisuel selon les indications d'un réalisateur et en tenant compte des contraintes de production. Les pratiques professionnelles que recouvre ce champ d'activité, s'appuient sur une culture générale acquise, notamment, dans les domaines de la télévision, du cinéma, de l'internet, de la littérature et des arts plastiques et sonores.

Programme

Option Métiers de l'image C1 : S'approprier le dossier initial C2 : Situer le projet dans son contexte C3 : Inventorier les contraintes techniques de la production C4 : Choisir les moyens adaptés aux contraintes techniques de la production C5 : Sélectionner, inventorier et relever les informations nécessaires à la mise en œuvre du tournage C6 : Planifier et organiser l'installation des équipements en anticipant les risques liés à la mise en œuvre du tournage. C7 : Concevoir le dispositif de prise de vue C8 : Concevoir le dispositif lumière C9 : Réceptionner, vérifier et préparer les équipements C10 : Définir, réaliser et apprécier des essais en vue de paramétrer la caméra au tournage C11 : Sauvegarder les médias et métadonnées sur des unités de stockage externes, sur supports amovibles ou sur réseau et les mettre à disposition de la postproduction image C12 : Etalonner une œuvre audiovisuelle C13 : Conception et organisation d'un tournage en studio permettant de réaliser des effets d'incrustation. C 14 : Installer un dispositif d'éclairage en assurant la sécurité des biens et des personnes C15 : Exploiter les équipements d'éclairage et de mesure, régler les effets lumière C 16 : Concevoir et réaliser les prises de vue nécessaires à la construction d'effets vidéo (trucages, incrustations) C17 : Installer et superviser la machinerie en assurant la sécurité des biens et des personnes C18 : Maitriser les réglages préparatoires à la prise de vue (caméra et enregistrement). C19 : Opérer les prises de vue et coordonner les actions, en respectant la sécurité. C20 : Adapter les choix de prise de vue au genre du programme en respectant la demande artistique le cadre juridique. C21 : Rapporter du tournage les informations nécessaires à la continuité de la production C22 : Gérer une commande de matériel. C 23 : S'assurer de la disponibilité des équipements et consommables. C24 : Diagnostiquer et rapporter les dysfonctionnements sur les équipements. C 25 : Analyser les évolutions technologiques C 26 : Communiquer avec l'équipe de production, tant du point de vue technique qu'artistique. C 27 : Faire appel aux techniques d'expression pour produire des images adaptée au genre du programme (reportage, documentaire, fiction…). C28 : Analyser et critiquer le rendu visuel d'une image vis-à-vis de la demande esthétique

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie

Niveau Bac général, pro ou techno, BP

Niveau BTS - Bac +2

Liste des certifications

BTS métiers de l'audiovisuel option métiers de l'image

Code RNCP : 37021

Métiers associés

L1507 — Montage audiovisuel et post-production

L1505 — Image cinématographique et télévisuelle

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1817073S	Présentiel	Brest	01/09/2025	30/06/2027

Source : GREF Bretagne #2104004F